

# LES POLICIERS ONT TOUJOURS LE DROIT DE RECOURIR À LA FORCE

Dans l'exercice de leurs missions, les forces de sécurité disposent du droit de recourir à la force. Mais pour être légal, l'usage de la force doit toutefois respecter quatre principes :

## LA LÉGITIMITÉ

Tout recours à la force doit avoir un objectif légitime, que l'agent doit atteindre pour mener à bien sa mission. Il peut s'agir, par exemple, d'une arrestation, de la prévention de la fuite d'une personne soupçonnée d'avoir commis une infraction, d'une dispersion d'un rassemblement violent, etc.

### Cas pratique

- ✓ Si un agent constate qu'une personne vole et s'enfuit, il peut la poursuivre et recourir à la force pour l'arrêter et empêcher qu'elle s'enfuit à nouveau.
- ✗ User de la force dans le cadre d'un contrôle d'identité, alors que la personne obtempère, contrevient au principe de légitimité.

## LA NÉCESSITÉ

Pour être jugé nécessaire, le recours à la force doit répondre à plusieurs obligations :

- il doit être inévitable pour atteindre l'objectif ;
- le degré de force employé ne doit pas excéder ce qui est nécessaire pour l'atteindre ;
- l'usage de la force doit cesser dès que celle-ci n'est plus nécessaire.

### Cas pratique

- ✓ Si une personne résiste par la force à son arrestation, l'agent peut user de la force pour l'immobiliser.
- ✗ Utiliser la force alors qu'une manifestation a été dispersée contrevient au principe de nécessité.

## LA PRÉCAUTION

Les opérations doivent être planifiées, préparées et conduites de manière à réduire au maximum le recours à la force. Si jamais celui-ci se révèle inévitable, il doit causer le moins de dommages possible.

### Cas pratique

- ✓ Si lors d'une manifestation, des haut-parleurs informent la foule des agissements de la police, cela permet d'expliquer les décisions prises afin qu'elles ne génèrent pas d'incompréhensions, de colère, voire d'hostilité chez les manifestants.
- ✗ Équiper un policier d'armes dangereuses, comme un LBD ou une grenade explosive, sans qu'il ait bénéficié d'une formation adaptée, contrevient au principe de précaution.

## LA PROPORTIONNALITÉ

Le principe de proportionnalité oblige à mettre en balance les risques et les avantages du recours à la force. Même lorsque la force est nécessaire et légitime, l'agent doit y renoncer si les conséquences se révèlent excessives par rapport à l'objectif visé.

### Cas pratique

- ✓ Si un agent des forces de l'ordre doit utiliser une arme létale pour protéger une personne lors d'un attentat, il prend le risque de tuer l'auteur de l'attentat, mais pour protéger la vie d'un innocent.
- ✗ Tirer au LBD dans le visage d'une personne qui a proféré des insultes envers un policier ne respecte pas le principe de proportionnalité : on ne peut répondre par la force physique à une atteinte verbale.

Tout recours à la force qui ne respecte pas l'un de ces quatre principes est considéré comme un traitement cruel, inhumain ou dégradant par le droit international, peu importe que cet excès ait été intentionnel ou accidentel.